

LES CHIFFRES MIS A NU



MARS 2013

260

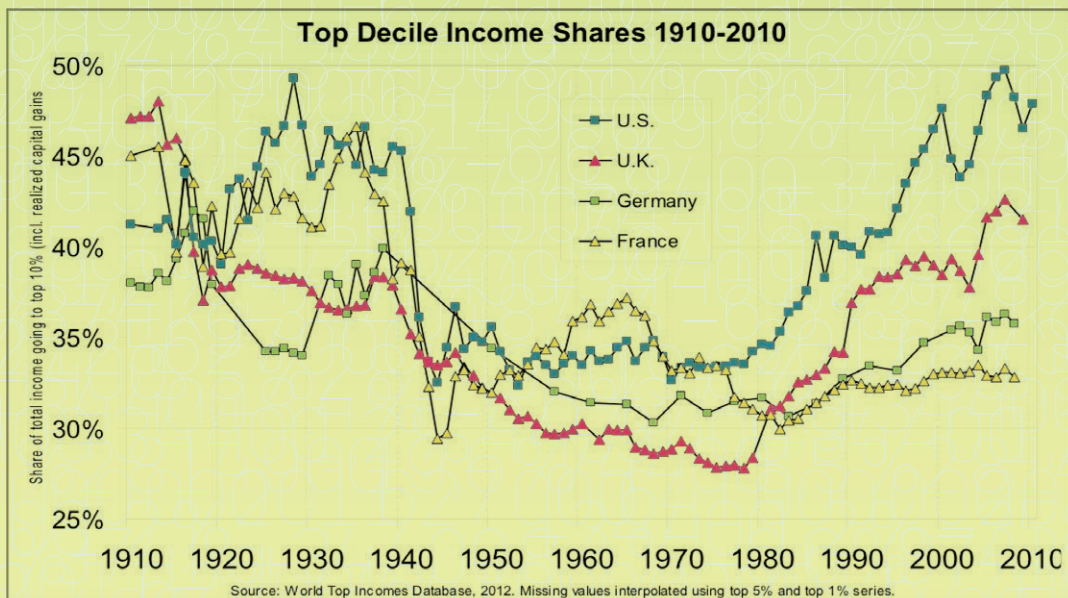
MILLIARDS D'EUROS = CE QU'UNE TAXE SUR LES MILLIONAIRES POURRAIT RAPPORTER

L'idée de taxer les dépôts bancaires à Chypre a suscité pas mal d'émoi auprès du 1,2 million de Chypriotes, des citoyens des autres pays où la troïka joue déjà aux apprentis sorciers et des marchés financiers. L'occasion de proposer quelques avancées en termes de fiscalité?

Thomas Piketty, économiste français spécialiste des inégalités économiques, porte l'idée d'une taxe européenne sur la richesse. Selon ses calculs, un taux de 1 % sur tout patrimoine dépassant le million d'euros et de 2 % au-delà de 5 millions d'euros permettrait de lever des recettes fiscales à hauteur de 2 % du PIB européen, soit près de 260 milliards d'euros! C'est le double de ce que rapporterait une hypothétique taxe additionnelle de 10 % sur le bénéfice des sociétés et beaucoup plus que les 90 à 180 milliards qu'une taxe sur les transactions financières – la taxe Tobin – permettrait de lever si elle s'appliquait au niveau de tous les Etats membres.

C'est l'évolution des inégalités au cours des dernières décennies qui justifierait pareille taxe. Dans les trois grands pays de l'UE (France, Allemagne, Grande-Bretagne) qui représentent la moitié du PIB total, on observe que la part du gâteau revenant aux 10 % les plus riches a tellement augmenté depuis la fin des années '70 qu'elle est revenue au niveau prévalant dans l'entre-deux-guerres, période qui déboucha sur la Grande Dépression de 1929 (tiens, tiens!) et un peu plus tard, déboucha sur à la seconde Guerre Mondiale. Dans le contexte actuel d'inégalités croissantes, un tel dispositif pourrait contribuer de manière significative à plus de justice fiscale en Europe et à restaurer nos finances publiques.

PART DU REVENU TOTAL REVENANT AUX 10 % LES PLUS RICHES



Source: Thomas Piketty, Should the Rich Pay for Fiscal Adjustment ? Income and Capital Tax, 2012 Options